

DES SOLUTIONS DURABLES POUR MIEUX PROTÉGER NOS MILIEUX DE VIE

PLAN DE PROTECTION DU TERRITOIRE FACE AUX INONDATIONS

BILAN 2024-2025



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation)

ISBN 978-2-555-02922-4 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ministère des Ressources naturelles et des Forêts, ministère de la Sécurité publique, 2025



Table des matières

Mot des ministres	6
Liste des abréviations.....	7
Introduction.....	9
Vers un cadre réglementaire modernisé	9
Des bureaux de projets à pied d'œuvre	9
Cap sur les prochaines années.....	9
Inondations majeures en milieu urbain au passage de la tempête post-tropicale Debby	10
Gouvernance du Plan.....	11
Faits saillants des réalisations de 2020 à 2025.....	12
Cartographier	15
Rappel de l'objectif.....	15
Principales réalisations 2024-2025	16
Un guide méthodologique pour assurer la cohérence.....	16
Cartographier les zones inondables.....	16
Répertorier les futures crues importantes au-delà de la cartographie (mesure 4) ..	17
Régir et encadrer.....	18
Rappel des objectifs.....	18
Principales réalisations 2024-2025	19
Vers un cadre réglementaire modernisé (mesure 5).....	19
Mieux encadrer les ouvrages de protection contre les inondations (mesure 8)	20



Planifier et intervenir.....	21
Rappel des objectifs.....	21
Principales réalisations 2024-2025	22
Connaître le territoire pour mieux intervenir	22
Miser sur la concertation et la mise en commun des connaissances pour consolider les liens et encourager la mutualisation de l'expertise.....	22
Communiquer pour mieux mobiliser	22
Créer des aménagements résilients et sécuritaires	23
Connaître et communiquer.....	25
Rappel des objectifs.....	25
Principales réalisations 2024-2025	26
Suivre le comportement des cours d'eau et anticiper les risques	26
S'appuyer sur des données de haute précision	26
Comprendre les risques auxquels les infrastructures sont exposées	27
Retracer l'histoire des cours d'eau pour prévoir leur évolution.....	27
Valoriser le développement de la recherche	27
Former et informer pour renforcer l'expertise dans un contexte en évolution	28
Informer la population pour mieux la sensibiliser aux risques	28
Bilan des initiatives novatrices déjà en cours au Québec	30
Des projets porteurs qui contribuent à rendre le Québec plus résilient à l'égard des inondations	30
Projet de recherche de l'Université de Sherbrooke sur les embâcles de glace	30
Mieux planifier les actions en Outaouais.....	30
Caractériser les aboiteaux de Kamouraska	30
Poursuite des initiatives novatrices et complémentaires financées par le Cadre pour la prévention de sinistres (CPS).....	31
Constituer un historique des catastrophes naturelles	31
Comprendre les inondations en conditions hivernales.....	31
Évaluation préliminaire du risque lié aux inondations (EPRI).....	31
S'outiller pour identifier les petits cours d'eau sujets à des obstructions.....	32



Développement de méthodes, de données et d'outils en soutien à l'évaluation des risques liés aux inondations	32
Réalisation de retours d'expérience sur des inondations ayant causé des sinistres.....	32
Démarches de gestion des risques liés aux inondations dans des municipalités ...	33
Des municipalités en action	33
Application Web Vigilance.....	33
Tableau de suivi des mesures du Plan	35
Initiatives novatrices complémentaires.....	50



Mot des ministres



Geneviève Guilbault
Ministre des
Affaires municipales

La dernière année a marqué un tournant important dans notre manière de protéger les Québécoises et Québécois contre les inondations. Nous avons choisi une approche qui mise sur la collaboration, l'anticipation et la prévention, parce que la sécurité des familles et la stabilité de nos milieux de vie exigent des solutions efficaces, pas seulement des intentions.



Bernard Drainville
Ministre de
l'Environnement,
de la Lutte contre les
changements climatiques,
de la Faune et des Parcs

Grâce aux travaux réalisés partout au Québec, nous disposons maintenant d'un portrait plus précis des risques de même que des solutions les plus efficaces pour renforcer la protection des quartiers et des infrastructures. La grande consultation publique tenue en 2024 a permis d'entendre les citoyennes et citoyens, les municipalités et les experts afin de bâtir un encadrement modernisé qui répond réellement aux besoins des communautés. Nous avons également conclu de nombreuses ententes locales et régionales qui permettent d'agir directement sur le terrain, plus vite et plus efficacement.



Ian Lafrenière
Ministre de la
Sécurité publique

Cette mobilisation des municipalités, du milieu scientifique, des partenaires régionaux et des équipes gouvernementales démontre la force d'un Québec qui travaille ensemble. Depuis 2020, cet esprit de collaboration donne des résultats et nous permet de mieux préparer les communautés aux événements qui deviennent plus fréquents et plus intenses.

Les prochaines étapes seront tout aussi déterminantes. En 2026, l'entrée en vigueur du nouveau cadre et la mise à disposition de cartographies de nouvelle génération permettront aux municipalités de mieux planifier leurs projets, d'éviter de nouvelles zones à risque et de renforcer la sécurité des secteurs plus vulnérables. Ces outils vont directement aider les élus et les citoyens à protéger leurs milieux de vie.



Jean-François Simard
Ministre des Ressources
naturelles et des Forêts

Notre gouvernement demeure pleinement engagé à accompagner les régions, à soutenir les décideurs locaux et à mettre en place des solutions qui répondent aux réalités de chaque territoire. Ensemble, nous avançons vers un Québec plus sécuritaire, mieux préparé et capable de faire face aux défis des prochaines années.



Liste des abréviations

BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
COMEXI	Comité expert interministériel
CPS	Cadre pour la prévention de sinistres
EPRI	Évaluation préliminaire du risque lié aux inondations
LAU	Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
LQE	Loi sur la qualité de l'environnement
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MÉRIGE	Méthode d'évaluation des risques liés aux inondations et de leur gestion
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MRC	Municipalité régionale de comté
MSP	Ministère de la Sécurité publique
OBV	Organisme de bassin versant
OPI	Ouvrage de protection contre les inondations
PL	Projet de loi
PRAFI	Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations
RAMHHS	Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles
RBQ	Régie du bâtiment du Québec



REA	Règlement sur les exploitations agricoles
REAFIE	Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement
UDH	Unités de découpage hydrographique
ZIP	Zone d'intervention prioritaire
ZIS	Zone d'intervention spéciale



Introduction

Les inondations survenues au cours des dernières années ont eu des impacts importants sur la population québécoise, tant sur le plan humain que sur le plan financier. Elles ont également mis en évidence l'urgence de concevoir de nouvelles stratégies pour renforcer la résilience des communautés face aux risques liés aux inondations.

Depuis le printemps 2020, une collaboration étroite entre les municipalités, des spécialistes de diverses disciplines et plusieurs ministères du gouvernement du Québec a permis le déploiement du Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie – 2020-2025. Doté d'un budget de 479 millions de dollars, ce plan innovant propose une gestion proactive des risques pour les communautés.

Il propose 23 mesures portant sur 4 grands axes : cartographier; régir et encadrer; planifier et intervenir; et connaître et communiquer. Porté par différents ministères, ce plan vise à protéger les communautés et leurs biens.

Le bilan 2024-2025 présente les résultats obtenus au cours de la cinquième année de mise en œuvre du Plan ainsi que les principales réalisations des cinq dernières années.

Vers un cadre réglementaire modernisé

Les travaux pour élaborer un cadre réglementaire modernisé en milieux hydriques, dont les zones inondables et l'encadrement des ouvrages de protection contre les inondations se sont poursuivis, avec notamment une consultation publique qui a eu lieu à l'été 2024.

En juin 2025, le cadre réglementaire modernisé a été adopté. Le [guide méthodologique](#) qui encadre le processus scientifique et définit les exigences méthodologiques minimales requises pour élaborer les cartographies de nouvelle génération des zones inondables et de mobilité des cours d'eau a également été publié (mesure 1).

Des bureaux de projets à pied d'œuvre

Les liens entre les bureaux de projets, le milieu municipal, les organismes de bassins versants (OBV) et les collectivités se sont consolidés. Des comités sectoriels d'action ou de planification regroupant les acteurs touchés par une problématique d'inondation dans un même bassin versant ont été mis en place. Ces comités permettent une meilleure mobilisation du milieu et un partage des rôles et des responsabilités, en plus de favoriser une compréhension commune des enjeux ainsi qu'une meilleure planification des interventions.

Cap sur les prochaines années

En décembre 2023, le comité directeur a convié des représentantes et représentants du comité consultatif et d'autres spécialistes à une journée de réflexion portant sur la protection du territoire face aux inondations pour l'horizon au-delà de 2025. Au cours de la dernière année, des travaux pour la prolongation du Plan ont été réalisés. Une période supplémentaire de trois ans permettra ainsi au gouvernement de compléter les mesures entreprises en 2020 et d'intégrer des préoccupations émergentes pour mieux faire face aux défis climatiques croissants, comme ceux liés aux inondations pluviales.



Inondations majeures en milieu urbain au passage de la tempête post-tropicale Debby

En août 2024, la région métropolitaine de Montréal a reçu jusqu'à 188 mm d'eau lors d'un seul épisode de pluie au passage de la tempête post-tropicale Debby. Ces pluies ont causé d'importants dommages aux bâtiments et aux infrastructures routières et ont généré des impacts sociaux et psychosociaux. Plus de 10 300 demandes d'aide financière ont été déposées au Programme général d'assistance financière lors de sinistres administré par le ministère de la Sécurité publique (MSP). La très

grande majorité de ces demandes n'était pas admissible au programme étant donné que les dommages causés par des infiltrations d'eau de surface ou par des refoulements d'égouts peuvent faire l'objet d'une couverture d'assurance. À cet effet, le Bureau d'assurance du Canada indique avoir reçu plus de 70 000 réclamations liées à l'événement à l'échelle du Québec. Selon les premières estimations de la firme Catastrophic Indices and Quantification Inc., les dommages sont estimés à environ 2,5 milliards de dollars. À titre comparatif, les inondations de 2017 et de 2019 ont coûté près de 1 milliard de dollars aux municipalités et au gouvernement du Québec.



Gouvernance du Plan

La mise en œuvre du Plan de protection du territoire face aux inondations est le fruit d'une étroite collaboration entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et le MSP.

En 2024-2025, le comité directeur, composé de sous-ministres adjoints du MAMH, du MELCCFP, du MRNF et du MSP, s'est réuni à quatre reprises pour s'assurer de la mise en œuvre efficiente des mesures.

En novembre 2024, le comité directeur a rencontré le comité consultatif, constitué d'expertes et d'experts techniques et scientifiques ainsi que de représentantes et représentants municipaux, afin de présenter l'état d'avancement des travaux et les perspectives des années à venir. Par ailleurs, la majorité des membres de ce comité participe aux différents comités chargés de la mise en œuvre des mesures du Plan, garantissant ainsi une cohésion et une efficacité maximales.



Faits saillants des réalisations de 2020 à 2025

Au cours des cinq dernières années, le gouvernement du Québec a déployé les 10 bureaux de projets annoncés. La mise en place du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) a permis de lancer neuf appels de projets (cinq pour le volet Aménagements résilients et quatre pour le volet Résilience des communautés et relocalisation). En parallèle, des efforts considérables ont été déployés pour acquérir des connaissances critiques (données, photos aériennes, lidar, référentiel hydrographique, empreintes de bâtiments, recensement des ouvrages de protection contre les inondations [OPI], etc.), permettant d'alimenter notamment les travaux liés à la modernisation du cadre réglementaire des milieux hydriques, incluant les zones inondables, et à la réalisation des cartographies de nouvelle génération.

Une importante consultation publique sur la modernisation du cadre réglementaire des milieux hydriques a eu lieu à l'été 2024. En juin 2025, ce cadre a été adopté et le guide méthodologique pour l'établissement des zones inondables a été publié. Par ailleurs, le développement d'une maquette préliminaire de l'outil qui assurera la diffusion rapide de l'information et la publication des cartographies de nouvelle génération, dès l'entrée en vigueur du cadre réglementaire modernisé, représente également une avancée significative.

Grâce au soutien financier du MAMH, les travaux pour l'actualisation de la cartographie des zones inondables sur certains territoires, amorcés en 2018, se sont poursuivis.

De plus, désormais doté de 280 stations hydrométriques en place ainsi que des 167 points de prévision sur l'ensemble du territoire, le Québec dispose d'un bon réseau pour surveiller le comportement de ses cours d'eau.

Par ailleurs, les prévisions hydrologiques et cartographiques sont accessibles à partir de l'application Web [Vigilance](#). Cette application permet à la population de mieux se préparer à faire face aux inondations en s'informant de la situation de la crue des eaux au Québec. Elle sert également aux intervenants municipaux et gouvernementaux pour alerter et mobiliser les intervenants en cas de situation d'urgence.

Une nouvelle version du Cadre de référence hydrologique du Québec couvrant tous les bassins prioritaires d'INFO-Crue est aussi disponible sur Données Québec depuis 2022. Cet outil cartographique regroupe des connaissances structurées sur les écosystèmes aquatiques relatifs à l'hydrologie, à l'hydrogéomorphologie, à l'hydraulique et à la physico-chimie.

Le développement et l'acquisition de connaissances en continu au cours des cinq dernières années permet de mieux comprendre notre territoire et ses aléas, notamment avec le référentiel québécois sur les bâtiments et la Géobase du réseau hydrographique du Québec à haute résolution accessible sur Données Québec, ainsi que la numérisation de photos aériennes historiques des cours d'eau.



De surcroît, en matière d'accompagnement dans la foulée de l'entrée en vigueur du régime transitoire en 2022, le gouvernement a soutenu les municipalités dans leur transition vers de nouvelles façons de faire en la matière :

- Poursuite des formations offertes par le MELCCFP avec l'appui de partenaires tels que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), la Fédération québécoise des municipalités et l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec pour familiariser le personnel en vue de l'application du régime transitoire et pour le préparer à l'entrée en vigueur du cadre réglementaire modernisé;
- Poursuite de l'accompagnement offert par le MELCCFP pour répondre aux questions d'interprétation et d'application du régime transitoire.

Principales réalisations depuis le déploiement du Plan de protection du territoire face aux inondations

1 CARTOGRAPHIER

2 RÉGIR ET ENCADRER

3 PLANIFIER ET INTERVENIR

4 CONNAÎTRE ET COMMUNIQUER

MARS 2021

Sanction du PL 67 – *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau* (M6)

Modification de plusieurs lois (ex. : LQE, LAU)

JUIN 2021

Lancement du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) – Volets Aménagements résilients (M10) et Résilience des communautés et relocalisation (M11)

AVRIL 2021

Mise en place de 10 bureaux de projets (M9)

DÉCEMBRE 2021

Adoption du *Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations* – Régime transitoire (M5)

JANVIER 2024

Intégration de la Méthode d'évaluation des risques liés aux inondations et de leur gestion (MÉRIGE) (M9)

JUIN 2024

Consultation publique sur la modernisation du cadre réglementaire (M5)

ENTRÉE EN VIGUEUR MARS 2022

Modification de plusieurs règlements (REAFIE, RAMHHS, REA) et abolition de la ZIS (M5)

JUIN 2025

Adoption du cadre réglementaire modernisé en milieux hydriques, dont les zones inondables (M5), et encadrement des ouvrages de protection contre les inondations (M8)

Publication du guide méthodologique officiel applicable à l'établissement des zones inondables et de mobilité (M1)

EN CONTINU 2020-2025

- Développement de la connaissance (M4-12-13-14-15-16-17-18-22)
- MARS 2022 - EN CONTINU
Diffusion d'informations vulgarisées au sujet des inondations (M22)
- Travaux de cartographie des aléas d'inondation à l'échelle des bassins versants – Projet INFO-Crue et conventions avec des organismes municipaux (M3)

À VENIR 2026

- Publication des premières cartographies réglementaires (M3)
- Mise en ligne d'un outil pour rendre accessibles les informations disponibles au grand public (M23)



AXE 1

CARTOGRAPHIER

DÉTENIR
UNE CARTOGRAPHIE
SOUTENANT LA PRISE
DE DÉCISION
EN AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
ET EN PRÉVENTION
DES INONDATIONS

Rappel de l'objectif

Cartographier les zones inondables de manière cohérente à l'échelle de certains bassins versants afin de permettre l'analyse des risques liés aux inondations au Québec

Parmi les priorités d'action que le gouvernement s'est fixées dans le cadre du Plan de protection du territoire face aux inondations figure la création d'une cartographie précise et détaillée, élaborée selon des normes uniformes, mais suffisamment flexibles pour prendre en compte les particularités régionales et territoriales. Ainsi, depuis 2020, un ambitieux projet est en cours au Québec pour développer une méthodologie de cartographie robuste et cohérente. Il s'agit de l'une des pièces maîtresses du Plan sur laquelle le gouvernement s'appuie afin de mettre en place le cadre réglementaire modernisé, adapté à la réalité d'aujourd'hui.

Principales réalisations 2024-2025

Assurer la cohérence avec un guide méthodologique

En 2024-2025, les travaux du guide méthodologique se sont poursuivis et ont notamment permis de traiter les enjeux liés à la cartographie derrière les ouvrages de protection et ceux identifiés en aval des barrages influents (mesure 1).

Le projet de guide méthodologique applicable à l'établissement des zones inondables et de mobilité a été rendu disponible lors de la consultation du projet de modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques, en juin 2024, et la version officielle de celui-ci a été publiée à la suite de l'adoption du cadre réglementaire modernisé, en juin 2025.

Cartographier les zones inondables

La collecte des données nécessaires à la cartographie des zones inondables est très avancée (mesure 3). Deux initiatives de cartographie sont en cours :

- Le projet [INFO-Crue](#) vise la cartographie des zones inondables à l'échelle d'une cinquantaine de bassins versants du Québec, une initiative portée par le MELCCFP. À ce jour, plus de 90 % des données ont été collectées et les travaux se poursuivront au cours des prochaines années;
- La cartographie des secteurs couverts dans le cadre des 8 conventions d'aide financière conclues entre le MAMH et 17 organismes municipaux vise les territoires les plus exposés aux risques liés aux inondations, dont les municipalités les plus durement touchées par les crues du printemps 2017.

Ces travaux de modélisation ont progressé. Certains modèles sont d'ailleurs déjà terminés. La finalisation des cartographies issues de ces modèles se poursuit. Les cartographies des zones inondables seront graduellement diffusées à partir de l'entrée en vigueur du cadre réglementaire modernisé.

LA CARTOGRAPHIE DE PLUSIEURS
MILLIERS DE KILOMÈTRES DE COURS
D'EAU OFFRIRA UN INTRANT
DE GRANDE VALEUR POUR
L'APPRÉCIATION DES RISQUES
LIÉS AUX INONDATIONS.

Les travaux de cartographie des zones inondables en quelques chiffres

	INFO-Crue	SECTEURS SOUS CONVENTION
Nombre de bassins versants analysés	50 ¹	43 ¹
Nombre de cours d'eau	Près de 400	100
Kilomètres de cours d'eau analysés	25 000	
Kilomètres de cours d'eau en cours de cartographie	15 000	

Répertorier les futures crues importantes au-delà de la cartographie (mesure 4)

Aucun événement n'a nécessité le déclenchement de la mesure 4 en 2024-2025.

¹ De ce nombre, 22 bassins versants sont couverts conjointement par INFO-Crue et par des secteurs sous convention d'aide financière pour la cartographie. Une harmonisation des travaux est assurée.



AXE 2

RÉGIR ET ENCADRER

MODERNISER LES CADRES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS AUX INONDATIONS

Rappel des objectifs

Assurer une application uniforme et rigoureuse des règles d'aménagement en zones inondables

Établir des règles encadrant les ouvrages de protection contre les inondations

En mars 2022, le gouvernement a adopté le *Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations*. Ce régime transitoire s'appliquera jusqu'à l'entrée en vigueur du cadre réglementaire modernisé, contribuant à ce que les interventions sur les rives, le littoral, les zones inondables et les zones de mobilité soient régulées en fonction de leurs risques sur la sécurité des personnes et la protection des biens et de l'environnement.

Principales réalisations 2024-2025

Se doter d'un cadre réglementaire modernisé (mesure 5)

Une consultation publique sur le projet de cadre réglementaire modernisé a eu lieu du 19 juin au 19 septembre 2024, de façon conjointe à celle du projet de règlement sur les ouvrages de protection contre les inondations (mesure 8). Le projet de cadre réglementaire et les documents d'accompagnement ont été rendus disponibles sur [Québec.ca](https://quebec.ca).

Par ailleurs, plusieurs travaux liés à la modernisation du cadre réglementaire pour les milieux hydriques ont été réalisés. Les discussions avec les différents partenaires se sont poursuivies concernant les orientations réglementaires envisagées. L'objectif était de se doter d'un cadre réglementaire moderne et robuste assurant la sécurité et la résilience des communautés, tout en offrant suffisamment de souplesse pour tenir compte des particularités des territoires.

Le cadre réglementaire modernisé en milieux hydriques a été adopté en juin 2025. Jusqu'à son entrée en vigueur, prévue pour le 1^{er} mars 2026, le régime transitoire continue de s'appliquer.

**LE QUÉBEC DISPOSE DÉSORMAIS
D'UN CADRE RÉGLEMENTAIRE
MODERNE ET ROBUSTE ASSURANT
LA SÉCURITÉ ET LA RÉSILIENCE
DES COMMUNAUTÉS, TOUT EN
OFFRANT SUFFISAMMENT
DE SOUPLESSE POUR TENIR COMPTE
DES PARTICULARITÉS
DE CHAQUE TERRITOIRE.**

Le MELCCFP poursuit son accompagnement pour répondre aux questions d'interprétation et d'application du régime transitoire et du cadre réglementaire modernisé. À cette fin, un formulaire de demande d'information sur l'encadrement réglementaire des milieux hydriques, dont les zones inondables, a été mis en place à l'hiver 2025. En 2024-2025, plus de 900 demandes ont été traitées par le MELCCFP.

Ce ministère a également poursuivi sa collaboration avec plusieurs parties prenantes concernées pour mettre en œuvre une stratégie de gestion du changement. Un plan d'accompagnement est développé et comprend des actions de communication, de formation et de soutien pour favoriser une appropriation de la modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques. En outre, une nouvelle infolettre pour les acteurs du milieu municipal a été créée et des ateliers collaboratifs ont été réalisés avec le milieu municipal pour bien comprendre les besoins.

Par ailleurs, d'autres outils sont en cours de conception pour soutenir l'application de la nouvelle réglementation, dont des guides d'interprétation et des aide-mémoire.

Mieux encadrer les ouvrages de protection contre les inondations (mesure 8)

Une consultation publique sur ce projet de règlement a eu lieu du 19 juin au 19 septembre 2024, de façon conjointe à celle du projet de modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques. Le projet de règlement et les documents d'accompagnement ont été rendus disponibles sur [Québec.ca/zonesinondables](https://quebec.ca/zonesinondables).

À la suite de la consultation publique, le MELCCFP a poursuivi les discussions avec les partenaires gouvernementaux et externes, notamment le milieu municipal, afin de bonifier le projet de règlement sur les ouvrages de protection contre les inondations.

Le *Règlement sur les ouvrages de protection contre les inondations* a été adopté en juin 2025.

Parallèlement, plusieurs outils sont en cours de conception pour soutenir l'application de la nouvelle réglementation, notamment un registre public des OPI, un guide de soutien à la réalisation des études de caractérisation et de performance, de même que des aide-mémoire sur différents sujets.

PLUSIEURS OUTILS SERONT MIS
À LA DISPOSITION DU PUBLIC POUR
SOUTENIR L'APPLICATION
DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION,
DONT UN REGISTRE PUBLIC
ET UN GUIDE DE SOUTIEN
À LA RÉALISATION DES ÉTUDES
DE CARACTÉRISATION
ET DE PERFORMANCE.



AXE 3

PLANIFIER ET INTERVENIR

METTRE EN PLACE
UNE APPROCHE
DE PLANIFICATION
DE L'AMÉNAGEMENT
DES ZONES INONDABLES
À L'ÉCHELLE
DE CERTAINS BASSINS
VERSANTS

Rappel des objectifs

Planifier à l'échelle des bassins versants les interventions en aménagement du territoire relatives aux inondations

Soutenir la mise en place de mesures de résilience et d'adaptation face aux inondations

La mise en place des 10 bureaux de projets marque un tournant pour le Québec. Désormais, pour trouver des solutions aux problèmes récurrents d'inondation et planifier l'aménagement des zones inondables, les actions seront conçues, planifiées et mises en œuvre selon les bassins versants.

Par ailleurs, le gouvernement appuie, avec le PRAFI, des initiatives visant à renforcer la résilience des communautés. Grâce à une enveloppe de 345 millions de dollars, ce programme permet la mise en œuvre de nombreux projets visant à accroître la sécurité des personnes et la protection des biens face aux inondations dans les milieux bâtis.

Principales réalisations 2024-2025

Connaître le territoire pour mieux intervenir

L'accompagnement des bureaux de projets depuis 2021 porte fruit. Les partenaires municipaux sont de plus en plus nombreux à s'engager dans une démarche de gestion des risques selon une approche uniformisée et inspirée des meilleures pratiques. Afin de les soutenir notamment dans l'identification de solutions, les bureaux de projets poursuivent le développement d'outils et mettent en place divers partenariats structurants.

En 2024-2025, de nombreuses rencontres de travail ont été réalisées avec les partenaires municipaux, ministériels et scientifiques. Ces rencontres ont contribué à la mise en place des projets suivants :

- Entente de recherche visant à documenter une méthodologie à privilégier en matière d'évaluation de la vulnérabilité et des risques liés aux inondations ou à la mobilité des cours d'eau avec l'Université Laval et l'Université du Québec à Rimouski;
- Entente de partenariat pour l'élaboration et la mise en place d'un plan d'adaptation face aux inondations visant à accroître la résilience des communautés de la municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac;
- Entente de partenariat pour l'appréciation des risques liés aux inondations et l'analyse de solutions pour le bassin versant du ruisseau des Prairies dans la ville de Saint-Tite;
- Entente de partenariat pour l'appréciation des risques d'érosion fluviale et de mobilité de cours d'eau et l'analyse de solutions pour le territoire de la ville de Saguenay;
- Entente de partenariat pour la concertation et la mobilisation des acteurs relativement aux travaux sur le Plan d'adaptation pour le bassin versant de la rivière du Gouffre.

Miser sur la concertation et la mise en commun des connaissances pour consolider les liens et encourager la mutualisation de l'expertise

Des liens de plus en plus serrés se tissent entre les bureaux de projets et des OBV sur leur territoire. Dans le cadre des travaux menant à la refonte de leur plan directeur de l'eau prévus en 2024-2025, les OBV ont convié les bureaux de projets aux tables de concertation qui abordent de façon prioritaire la gestion des inondations.

Tant les OBV que les bureaux de projets reconnaissent ainsi leur rôle de concertation en matière de gestion intégrée des ressources en eau et se dotent d'espaces de collaboration pour établir des pistes d'arrimage entre les processus respectifs de concertation qui mobilisent les mêmes parties prenantes.

En parallèle, les OBV participent aux activités de concertation et de mobilisation coordonnées par les bureaux de projets.

LES BUREAUX DE PROJETS ONT ÉTABLI PLUSIEURS PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DU MILIEU AFIN D'APPROFONDIR LES PORTRAITS DES PROBLÉMATIQUES D'INONDATION SUR LE TERRITOIRE.

Communiquer pour mieux mobiliser

La population de même que les intervenants impliqués dans la gestion des risques liés aux inondations ont accès à des informations sur les activités réalisées par les bureaux de projets. Chacun des bureaux dispose d'une page Web sur Quebec.ca. Diverses documentations concernant notamment le portrait de son territoire d'intervention ainsi que de l'information sur l'évolution de ses travaux y sont diffusées.

La production d'autres outils de communication s'est poursuivie au cours du dernier exercice, notamment la diffusion d'infolettres destinées à la population. Chaque parution présente les avancées relatives à la mise en œuvre des

mesures du Plan et d'autres initiatives gouvernementales liées à la gestion des inondations.

Certains bureaux de projets ont de surcroît réalisé des activités de concertation avec les acteurs municipaux et des acteurs de la société civile. En effet, des rencontres ont eu lieu avec les partenaires des bassins versants de la rivière du Nord et de la rivière Ouareau ainsi qu'avec ceux du lac Saint-Pierre. Par ailleurs, les bureaux de projets de la rivière Saguenay et de la rivière des Outaouais Est ont participé aux journées découvertes qui ont permis de renforcer les liens entre les bureaux de projets et les municipalités et de faire connaître leur offre de services.

Créer des aménagements résilients et sécuritaires

Le gouvernement appuie également, avec le PRAFI, des initiatives visant à renforcer la résilience des communautés. Assorti d'une enveloppe de 345 millions de dollars, ce programme comprend deux volets : Aménagements résilients et Résilience des communautés et relocalisation. Il offre un soutien financier aux municipalités pour la réalisation des projets visant à accroître la sécurité des personnes et la protection des biens face aux inondations dans les milieux bâtis.

Le volet Aménagements résilients a pour but d'accroître la sécurité des personnes et la protection des biens dans les milieux bâtis face aux inondations et à la mobilité des cours d'eau. Ces projets visent à répondre à l'un ou à plusieurs des objectifs suivants :

- Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens par la mise en place de mesures de prévention et de protection;
- Promouvoir la résilience des communautés et des écosystèmes par la réalisation d'aménagements résilients;
- Développer les connaissances sur les risques et les solutions d'un problème ciblé.

Le volet Résilience des communautés et relocalisation a pour but d'aider le milieu municipal à réaliser des projets de relocalisation et d'immunisation de bâtiments situés dans les zones à risque élevé d'inondation, en vue d'accroître la sécurité des personnes et la protection des biens. Ces projets visent à répondre à l'un ou à plusieurs de ces objectifs :

- Réduire le nombre de personnes et de bâtiments localisés dans les zones où les risques liés aux inondations sont les plus élevés;
- Augmenter la protection de certains bâtiments municipaux et de bâtiments patrimoniaux dont le déplacement n'est pas recommandé;
- Promouvoir la planification de projets visant à libérer des secteurs à risque élevé d'inondation afin de contribuer à la création de zones tampons entre les cours d'eau et les secteurs urbanisés et de redonner aux cours d'eau leur espace de liberté.

À ce jour, les volets Aménagements résilients et Résilience des communautés et relocalisation du PRAFI ont respectivement fait l'objet de cinq et de quatre appels de projets.

ASSORTI D'UNE ENVELOPPE DE 345 MILLIONS DE DOLLARS, LE PRAFI OFFRE UNE AIDE FINANCIÈRE AUX MUNICIPALITÉS SOUHAITANT ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET PROTÉGER LES BIENS FACE AUX INONDATIONS DANS LES MILIEUX BÂTIS.

Les bureaux de projets ont soutenu les organismes municipaux dans l'identification de mesures de résilience à mettre en place afin de traiter le risque. Ce soutien et cet accompagnement ont entre autres permis d'améliorer la qualité de certains dossiers déposés pour une demande d'aide financière au PRAFI, notamment en ce qui concerne l'appréciation des vulnérabilités et du risque ou la documentation des solutions privilégiées.

Le PRAFI en quelques chiffres (depuis le lancement du programme jusqu'au 31 mars 2025)

	Aménagements résilients	Résilience des communautés et relocalisation	Total
Enveloppe budgétaire	270 M\$	75 M\$	345 M\$
Projets présélectionnés	14	3	17
Projets sélectionnés	19	4	23
Valeur des projets présélectionnés et sélectionnés	88,7 M\$	49,4 M\$	138,1 M\$



AXE 4

CONNAÎTRE ET COMMUNIQUER

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Rappel des objectifs

Améliorer la prévisibilité des inondations

Soutenir la planification

Acquérir des connaissances sur les meilleures pratiques

Favoriser le développement et le maintien de l'expertise relative aux inondations

Améliorer l'accessibilité à l'information pour les différents publics

Mieux diffuser l'information sur les risques liés aux inondations

Le Québec dispose d'une infrastructure robuste pour approfondir ses connaissances sur l'évolution de ses cours d'eau et, plus largement, de son territoire. Son réseau étendu de stations hydrométriques, son impressionnante collection de 600 000 photos aériennes illustrant l'évolution des cours d'eau depuis les 75 dernières années et ses technologies avancées de collecte de données en sont la preuve.

Avec l'appui de nombreux partenaires experts dans ce domaine, les intervenantes et les intervenants impliqués dans la gestion des risques associés aux inondations, tout comme les citoyennes et les citoyens, peuvent accéder à des informations de grande qualité, indispensables pour prendre des décisions éclairées. Ce savoir est crucial pour mettre en œuvre des actions structurantes à l'échelle provinciale.

Principales réalisations 2024-2025

Suivre le comportement des cours d'eau et anticiper les risques

L'implantation des stations a été complétée en 2023-2024.

Les prévisions hydrologiques et la cartographie prévisionnelle sont accessibles à partir de l'application Web [Vigilance](#).

Durant la dernière année, le MRNF n'a procédé à aucune nouvelle acquisition de données géospatiales (mesure 13).

S'appuyer sur des données de haute précision

Les connaissances hydrographiques et altimétriques ont connu des avancées majeures au Québec, notamment en raison des efforts déployés dans le cadre d'autres mesures du Plan, telles que l'expansion du réseau de surveillance des cours d'eau, la cartographie et l'acquisition de données et de photographies. De plus, les intervenantes et les intervenants s'emploient constamment à améliorer la précision des données en les validant sur le terrain (mesure 14).

La transmission des données de ponceaux provenant du milieu municipal et de deux MRC au MRNF a permis d'améliorer la qualité du réseau hydrographique sur leur territoire. Un contrat a permis de valider et de bonifier les données de traverses de cours d'eau (ponts et ponceaux) de deux unités de découpage hydrographique (UDH). Un second contrat a été octroyé en 2024-2025 pour deux autres UDH, et la réalisation des travaux s'échelonne jusqu'en 2025-2026. La validation et l'ajout de données de traverses de cours d'eau se poursuivront dans de nouvelles UDH au cours des prochaines années.

Plusieurs améliorations ont été apportées au groupe d'outils HydroMod modélisant l'hydrographie. Les 15 premiers UDH du premier niveau de complétude de la Géobase du réseau hydrographique du Québec à haute résolution ont été diffusés en juillet 2025 sur Données Québec.

Pour la production du deuxième niveau de complétude, la validation terrain a été réalisée pour l'UDH de la rivière Jacques-Cartier. Chaque validation terrain inclut préalablement une phase de validation de l'hydrographie par la photogrammétrie. Par souci d'économie de temps et de coût, seules les zones anthropiques et agricoles ont été visitées.

Comprendre les risques auxquels les infrastructures sont exposées

Le gouvernement cherche à obtenir un portrait fidèle de la réalité sur le terrain afin de mieux évaluer les risques auxquels les bâtiments et les aménagements existants sont exposés (mesure 15). Municipalités, ministères et autres intervenants détiennent beaucoup d'informations qui gagnent à être consolidées, puis complétées.

À ce jour, environ 3,4 millions de géométries de bâtiments ont été produites sur l'ensemble du Québec. Pour les zones de bassins versants couvertes par les bureaux de projets, l'ensemble des empreintes a été produit. De cette proportion, 98 % sont diffusées en données ouvertes et 84 % ont été validées.

À CE JOUR, ENVIRON 3,4 MILLIONS DE GÉOMÉTRIES DE BÂTIMENTS ONT ÉTÉ PRODUITES SUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC.

Le MRNF, en partenariat avec les bureaux de projets, a planifié une campagne d'arpentage et de collecte des données typologiques dont les intervenantes et les intervenants municipaux ont besoin afin d'apprécier les risques liés aux inondations sur leur territoire. Les relevés de terrain se sont déroulés à l'été et à l'automne 2024.

L'Université Laval poursuit ses travaux dans le cadre du projet de recherche BÂTIR, qui s'appuie sur les plus récentes technologies géomatiques pour développer des approches géospatiales innovantes en soutien à la constitution d'un référentiel du cadre bâti au Québec. Une chaîne d'intégration est en élaboration pour associer aux bâtiments les informations caractéristiques les plus pertinentes (adresses, usages, données statistiques, etc.). La production des géométries de bâtiments se poursuit également.

Retracer l'histoire des cours d'eau pour prévoir leur évolution

Le gouvernement a entrepris de constituer un référentiel d'imageries à partir du fonds de photographies aériennes de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et de celui du MRNF. Cette vaste initiative permettra, à terme, de reconstituer l'évolution du territoire et de ses cours d'eau depuis 75 ans (mesure 17).

Depuis le début de la mise en œuvre du Plan, pas moins de 500 000 photographies aériennes ont été numérisées. Celles-ci sont désormais accessibles aux ministères et aux organismes gouvernementaux.

- L'ensemble des rouleaux de photographies aériennes analogiques de la BAnQ a été numérisé au terme de l'année 2024-2025, représentant plus de 94 000 photographies aériennes.
- Commencée en 2022-2023, la numérisation des deux premiers lots de photographies aériennes provenant du MRNF s'est poursuivie en 2024-2025. Un dernier lot est en cours de numérisation et s'achèvera en 2025-2026. Au total, ce sont près de 400 000 photographies qui ont été numérisées jusqu'à maintenant.

La constitution de ce référentiel joue un rôle essentiel dans l'approfondissement des connaissances sur l'espace de liberté des cours d'eau, permettant d'en appréhender l'évolution naturelle. Ce faisant, l'ensemble des acteurs concernés pourra planifier et développer le territoire en respectant l'espace de liberté des cours d'eau et créer des milieux de vie plus résilients (mesure 18).

Valoriser le développement de la recherche

Les relations et les partenariats entre le gouvernement du Québec et les milieux de la recherche se sont consolidés. Depuis le début de la mise en œuvre du Plan, une somme de 46 millions de dollars a été investie dans des projets de recherche portant sur différents thèmes liés aux inondations. Ces collaborations étroites permettent au gouvernement du Québec de tirer profit de l'expertise diversifiée

de ses partenaires pour adopter les meilleures pratiques en matière d'aménagement du territoire et de gestion des risques liés aux inondations (mesure 19).

UNE SOMME DE PLUS DE 57 MILLIONS DE DOLLARS A ÉTÉ INVESTIE DANS PRÈS DE 90 PROJETS DE RECHERCHE DEPUIS LE LANCEMENT DU PLAN.

Parmi les partenaires engagés dans des initiatives en 2024-2025, mentionnons l'Université Laval, l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université de Sherbrooke, l'Institut national de la recherche scientifique, l'Université Concordia, l'Université du Québec à Montréal, l'École de technologie supérieure et Ressources naturelles Canada.

Les plus récents projets de recherche portent sur les sujets suivants :

- Évaluation de plantes-abris pour optimiser l'implantation de plantes fourragères pérennes dans la zone du littoral du lac Saint-Pierre;
- Implantation et suivi de bandes arbustives dans le littoral du lac Saint-Pierre, à l'aide de plants et de boutures;
- Projet de recherche visant à présenter des recommandations aux bureaux de projets – Inondations pour l'accompagnement des MRC dans le cadre de l'élaboration des plans de gestion des risques liés aux inondations;
- Approches et outils pour la cartographie et le suivi de la mobilité des cours d'eau intégrant les unités de paysage et les événements extrêmes;
- Ajout et combinaison de modèles hydrologiques dans l'Atlas hydroclimatique;
- Technique d'acquisition de données en soutien à la modélisation hydraulique afin d'améliorer la caractérisation de l'aléa inondation.

Former et informer pour renforcer l'expertise dans un contexte en évolution

L'entrée en vigueur du régime transitoire, en mars 2022, a entraîné d'importants changements dans les pratiques d'une foule d'intervenantes et d'intervenants impliqués dans la gestion des risques liés aux inondations.

Le MELCCFP, en collaboration avec certains partenaires, a poursuivi ses efforts en matière d'information, de formation et d'accompagnement auprès des équipes des ministères concernés, des officières et officiers municipaux et des professionnelles et professionnels visés par l'application réglementaire du régime transitoire (mesure 20).

Des actions concrètes ont été entreprises en ce sens, notamment en :

- accordant un appui financier à la COMBEQ pour la tenue de séances de formation sur le régime transitoire auprès de 150 intervenantes et intervenants municipaux;
- répondant à plus de 550 demandes, contribuant ainsi à clarifier les enjeux et à garantir une interprétation et une application uniformes des dispositions.

Informer la population pour mieux la sensibiliser aux risques

Durant l'année 2024-2025, aucune nouvelle thématique n'a été ajoutée au contenu Web du MELCCFP, disponible sur Québec.ca, concernant les barrages publics (mesure 21).

Toujours dans une volonté de mettre à la disposition de la population et des différents intervenants concernés de l'information fiable, à jour et accessible, un glossaire spécialisé sur les inondations est disponible sur la page Web destinée aux bureaux de projets. En 2024-2025, aucune thématique n'a été ajoutée sur Québec.ca (mesure 22).

À ce jour, de nombreux renseignements concernant la gestion des zones inondables ont été colligés, validés, consolidés et structurés autour de 11 thèmes désormais accessibles sur Québec.ca :

1. Assurances;
2. Aide financière;
3. Actions à mener en contexte d'inondation;
4. Rétablissement après sinistre;
5. Comprendre les risques liés aux inondations;
6. Rôles et responsabilités dans la gestion des inondations;
7. Cadre législatif et réglementaire applicable;
8. Gouvernance et reddition de comptes du Plan;
9. Bureaux de projets;
10. Définitions utiles à la compréhension des contenus;
11. Ouvrages de protection contre les inondations.

Les renseignements diffusés sur des thèmes appelés à évoluer, notamment ceux relatifs à la cartographie, aux OPI et au cadre normatif, seront progressivement mis à jour selon l'avancement des travaux.

Les travaux concernant la mise en ligne d'une source d'information officielle permettant aux citoyennes et aux citoyens de savoir si une propriété est située en zones inondables et en zones de mobilité des cours d'eau se poursuivent (mesure 23). Une carte interactive et des fiches de propriétés disponibles seront ultérieurement accessibles sur Québec.ca, selon l'avancée des travaux de cartographie.

Une version préliminaire de la carte interactive et des contenus informationnels comprenant des fiches de propriétés a été élaborée. Ce contenu appuiera la diffusion officielle de la cartographie, qui sera progressivement publiée une fois le cadre modernisé en vigueur.

Bilan des initiatives novatrices déjà en cours au Québec

Des projets porteurs qui contribuent à rendre le Québec plus résilient à l'égard des inondations

En 2024-2025, le gouvernement du Québec a continué de soutenir diverses initiatives prometteuses réalisées en marge des mesures prévues dans le Plan et qui visent elles aussi à mieux comprendre et à gérer plus efficacement les risques associés aux inondations. Voici un survol de celles-ci et un aperçu de leur état d'avancement.

Projet de recherche de l'Université de Sherbrooke sur les embâcles de glace

Depuis le printemps 2022, une équipe de recherche de l'Université de Sherbrooke étudie les rivières L'Assomption, Châteauguay et Mitis afin de recueillir des données qui leur permettront de mettre au point une méthodologie pour caractériser et cartographier les zones inondables par des embâcles de glace et pour identifier des mesures d'atténuation des risques liés aux inondations. À terme, ce projet pourrait trouver une application à l'échelle du Québec.

Ce projet de recherche de 554 000 \$ guide l'action gouvernementale dans la mise en œuvre de plusieurs projets du Plan, notamment :

- l'élaboration du guide méthodologique de la cartographie des zones inondables (mesure 1);
- l'adoption du cadre réglementaire selon une approche de gestion des risques en tenant compte de l'ensemble des enjeux et des nouvelles connaissances (mesure 5);
- le resserrement des liens entre le gouvernement et les milieux de la recherche (mesure 19).

En octobre 2024, l'équipe de recherche a soumis le troisième rapport d'étape.

Mieux planifier les actions en Outaouais

La Ville de Gatineau et les MRC des Collines-de-l'Outaouais, de Pontiac et de Papineau ont poursuivi les travaux financés par le gouvernement afin d'entreprendre la mise à jour de la cartographie des zones inondables du bassin versant de la rivière Blanche, situé dans la MRC de Papineau. Une somme de 250 000 \$ s'ajoute à l'investissement de 3,3 millions de dollars accordé depuis 2020 en soutien au projet de cartographie des zones inondables de 565 km linéaires de cours d'eau amorcé en 2018.

En 2025, des recommandations et des pistes de solution ont été proposées pour accroître de façon durable la sécurité des personnes et la protection des biens dans le cadre du projet de typologie et de caractérisation des inondations.

Le Bureau de projets – Inondations – Rivière des Outaouais Ouest accompagne la Ville de Gatineau et les MRC des Collines-de-l'Outaouais, de Pontiac et de Papineau en vue de l'élaboration d'un plan d'adaptation du territoire face aux inondations et à la mobilité des cours d'eau. Ce plan s'appuie sur les travaux réalisés dans le cadre de l'actualisation de la cartographie ainsi que sur des recommandations et des pistes de solution formulées en 2025 découlant du projet de typologie et de caractérisation des inondations.

Caractériser les aboiteaux de Kamouraska

Le MAMH a accordé un soutien financier de 300 000 \$ en 2020 pour la réalisation d'une étude hydraulique et d'une étude géotechnique.

Un rapport présentant les résultats des études et des recommandations en matière d'aménagement du territoire a été partagé avec les parties prenantes du comité de suivi du projet. L'accompagnement de la MRC de Kamouraska se poursuivra dans le cadre des travaux du Bureau de projets en érosion et submersion côtières, puisque le contexte de submersion côtière est souligné dans le rapport. Ce bureau de projets couvre les

zones côtières du Québec maritime et intervient notamment sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, où se trouve la MRC de Kamouraska.

Poursuite des initiatives novatrices et complémentaires financées par le Cadre pour la prévention de sinistres (CPS)

Mis en place en 2013 sous la coordination du MSP, le CPS offre un appui financier et technique pour l'analyse des risques ainsi que pour la mise en œuvre de mesures préventives et d'atténuation face aux risques naturels, dont ceux associés aux inondations.

Le CPS, prolongé jusqu'au 31 mars 2026, soutient également la recherche et le développement pour accroître la compréhension des risques et des moyens de les contrer. Ces avancées répondent directement aux besoins gouvernementaux en soutenant les bureaux de projets dans leur mission et en contribuant à l'élaboration de méthodes et d'outils pour améliorer la gestion des risques liés aux inondations.

Au cours de l'exercice 2024-2025, environ 2,4 millions de dollars ont été investis par l'entremise du CPS dans des projets visant les risques liés aux inondations. Voici un aperçu des progrès accomplis dans ces projets, témoignant de l'engagement continu du gouvernement à renforcer la résilience des communautés locales face aux catastrophes naturelles.

Constituer un historique des catastrophes naturelles

Le Québec a fait face à plusieurs catastrophes naturelles ou causées par l'intervention humaine. Pour mieux comprendre ces événements, le gouvernement a lancé en 2015 un vaste projet de recensement des catastrophes naturelles depuis le début du Régime français. Cette initiative, développée en partenariat avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et le MSP, bénéficie du soutien du CPS depuis 2018.

Ce projet ambitieux a permis de répertorier des milliers d'événements, dont des inondations. Le gouvernement est déterminé à favoriser la mise en commun et la diffusion de ces connaissances cruciales. À terme, les données recueillies seront intégrées dans une base de données géospatiales. Celle-ci pouvant être consultée à partir d'interfaces adaptées, elle offrira un accès facile à l'information.

Grâce à cette initiative, le Québec, éclairé par les événements passés, disposera d'une meilleure compréhension des aléas présents sur son territoire. Ce savoir est essentiel pour mettre en place des moyens efficaces de renforcement de la résilience des communautés québécoises face aux inondations et autres catastrophes naturelles.

Comprendre les inondations en conditions hivernales

En 2019, le gouvernement a mandaté une équipe de recherche de l'Université Laval pour la réalisation d'une étude sur la gestion des risques liés aux inondations en conditions hivernales. En plus de favoriser une meilleure compréhension de la façon dont les glaces modifient le comportement des rivières, ce projet contribuera au renforcement des compétences en matière de gestion des risques en présence de glaces dans les cours d'eau.

Plus particulièrement, le MELCCFP collabore à un volet visant à améliorer la mesure et la prévision des débits en conditions hivernales ainsi qu'à évaluer l'efficacité de mesures structurelles de gestion des glaces. Ce projet se poursuivra jusqu'en 2027.

Évaluation préliminaire du risque lié aux inondations (EPRI)

Depuis 2021, l'Université du Québec à Rimouski et l'Université Concordia travaillent de concert à l'EPRI. Cette initiative vise à estimer, à différentes échelles d'analyse, le nombre de bâtiments, de logements, de personnes et de kilomètres de route exposés aux risques associés aux inondations en eau libre. Elle s'appuie sur les données issues de plusieurs autres initiatives, dont :

- le projet INFO-Crue;
- les travaux visant à démontrer la vulnérabilité du cadre bâti, réalisés dans le cadre de la mesure 15 du Plan;
- le projet BÂTIR;
- le développement d'outils de caractérisation structurelle et occupationnelle de bâtiments.

Les résultats de ce projet, qui s'est terminé en mars 2025, soutiendront les travaux des bureaux de projets, entre autres dans l'élaboration du portrait de la problématique d'inondation sur leur territoire.

S'outiller pour identifier les petits cours d'eau sujets à des obstructions

Dans le cadre de ce projet, l'Université du Québec à Rimouski et l'Université Concordia travaillent à mettre au point des outils de détection semi-automatisés qui permettront d'évaluer de façon préliminaire les risques en identifiant des tronçons de petits cours d'eau sujets à des obstructions susceptibles de causer des inondations.

L'initiative vise aussi à valoriser les outils conçus dans le cadre de l'EPRI, en soutenant l'élaboration de cartographies préliminaires de l'aléa inondation dans les zones de constriction et d'obstruction de petits cours d'eau.

Plusieurs partenaires municipaux sont impliqués, dont les MRC des Basques, de Kamouraska, de La Matanie, de La Mitis, de Rimouski-Neigette et de Rivière-du-Loup.

Depuis le lancement du projet, en 2022, une revue approfondie des problèmes d'obstruction a été réalisée, précisant les besoins d'amélioration des connaissances. Les nombreuses réunions avec les partenaires ont permis d'identifier les types d'obstructions récentes les plus fréquemment signalées. Les efforts ont ensuite été concentrés sur la compréhension des causes possibles de la rupture de barrages de castors et sur la modélisation des changements de trajectoire du chenal, en tenant compte notamment de la géométrie des cours d'eau ainsi que de la localisation des ponts et des ponceaux.

Acquérir des méthodes, des données et des outils en soutien à l'évaluation des risques liés aux inondations

Le gouvernement a confié à l'Université Laval le mandat d'élaborer des méthodes et de concevoir des outils afin d'évaluer les répercussions des inondations. Amorcé en 2022, un premier projet a donné lieu à plusieurs avancées, dont :

- la mise au point de MÉRIGE, une méthodologie d'évaluation des risques;
- la création d'une application nommée AURIGE, qui permet d'utiliser cette méthodologie;
- des solutions de mise en relation de niveaux de submersion par l'eau d'un bâtiment et de taux d'endommagement.

Ce projet vise aussi à soutenir l'intégration de fonctionnalités et de résultats d'évaluation de

conséquences dans l'application Web gouvernementale Vigilance.

L'Université Laval mène également un projet de caractérisation structurelle et occupationnelle de bâtiments aux fins de gestion des risques. S'échelonnant jusqu'en 2027, ces travaux sont complémentaires à ceux prévus dans le cadre de la mesure 15 du Plan et du projet BÂTIR. Ils s'appuient sur l'exploitation de données existantes ainsi que sur des méthodes innovantes basées sur l'intelligence artificielle.

Réaliser des retours d'expérience sur des inondations ayant causé des sinistres

Depuis 2022, trois projets de retours d'expérience axés sur la prévention et le rétablissement après des inondations sont en cours, un prendra fin en 2026 et deux se poursuivront jusqu'en 2027. Conduits par les équipes de l'Université Laval, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université de Montréal, ces projets visent à reconstituer les événements d'un point de vue hydrométéorologique et à évaluer les impacts sur les villes, les populations, l'économie locale et le patrimoine bâti et culturel, tout en analysant les enjeux de développement durable.

Parmi les initiatives en cours, on trouve :

- la documentation des inondations passées à partir de données et d'archives et la réalisation de retours d'expérience détaillant les conditions hydrométéorologiques ayant causé des inondations importantes par débordement;
- l'analyse des aléas hydroclimatiques en cause lors des événements de 2017 et de 2019 et l'évaluation des conséquences matérielles et du nombre de personnes touchées;
- l'analyse de l'aspect social et sociétal de la gestion des inondations ainsi que des risques et des conséquences associés (sensibilisation, éducation, aménagement du territoire, comportement individuel, etc.) à partir de retours d'expérience concernant l'inondation à Scott, à Sainte-Marie et à Vallée-Jonction, en 2019, de même que les inondations à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain en 2023.

Démarches de gestion des risques liés aux inondations dans des municipalités

Depuis 2019, l'Université Laval réalise des démarches de gestion des risques associés aux inondations auprès de municipalités priorisées par le CPS, soit à Richmond, en Estrie, et à Grande-Vallée, en Gaspésie. Ces démarches consistent à analyser les risques et à formuler des recommandations pour la mise en œuvre de mesures de réduction des risques.

Mettre les municipalités en action

Plusieurs municipalités ont été proactives dans leurs interventions pour réduire les risques liés aux inondations sur leur territoire. Voici un aperçu des initiatives soutenues par le CPS au cours de l'année 2024-2025.

PRENDRE EN COMPTE LES EMBÂCLES DE GLACE POUR RÉDUIRE LES INONDATIONS

La Ville de Saint-Raymond, dans la région de la Capitale-Nationale, fait face de manière récurrente aux inondations causées par la crue de la rivière Sainte-Anne. Une analyse des risques amorcée à la suite d'inondations majeures en 2014 a permis de déterminer la cause principale de ces événements : les embâcles de glace.

S'appuyant sur ces connaissances, la Ville a mis en place des mesures de gestion des risques adaptées à son territoire et a lancé des campagnes de sensibilisation auprès de la population. Ces mesures comprennent l'installation de 18 repères de crue et de 3 panneaux explicatifs ainsi que la réalisation d'un reportage vidéo.

Application Web Vigilance

Depuis 2012, l'application Web [Vigilance](#) – Surveillance de la crue des eaux est le pivot de la surveillance des crues. Accessible à l'ensemble de la population et utilisée par les partenaires en sécurité civile, elle diffuse quasi en temps réel des données vitales sur les débits et les niveaux des cours d'eau et des lacs partout au Québec, ainsi que des prévisions à court terme.

Principalement issues du MELCCFP, les données sont présentées de manière claire dans des tableaux, des graphiques et des cartes, si bien que la population peut demeurer informée.

Depuis mars 2023, une version améliorée de l'application Web [Vigilance](#) – Surveillance de la crue des eaux offre une expérience utilisateur optimisée. Cette application est plus moderne, intuitive et accessible depuis les appareils mobiles.

Grâce aux avancées du projet INFO-Crue, l'application offre désormais une cartographie prévisionnelle permettant aux partenaires de la sécurité civile et à la population de visualiser les secteurs susceptibles d'être inondés dans les 48 heures. De plus, une fonctionnalité de notifications en cas de dépassement de seuils d'inondation est désormais accessible aux partenaires de la sécurité civile. Ces informations permettront de mieux planifier les interventions nécessaires pour assurer la sécurité de la population et limiter les conséquences des inondations.

Un déploiement progressif et la diffusion à l'échelle du Québec d'une cartographie prévisionnelle (48 prochaines heures) réalisée dans le cadre du projet INFO-Crue (mesure 3) permettront une meilleure planification des interventions nécessaires pour protéger la population et atténuer les impacts des inondations. Une version simplifiée de cette cartographie prévisionnelle est accessible à la population depuis l'automne 2024. Les données sont disponibles pour 316 tronçons de rivières.

À moyen terme, des informations sur les conséquences potentielles des inondations en fonction des prévisions seront diffusées auprès des partenaires de la sécurité civile, offrant ainsi une vision plus complète pour une meilleure gestion des risques.

Tableau de suivi des mesures du Plan

AXE D'INTERVENTION 1 : CARTOGRAPHIER

OBJECTIF : CARTOGRAPHIER LES ZONES INONDABLES DE MANIÈRE COHÉRENTE À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS
AFIN DE PERMETTRE L'ANALYSE DES RISQUES LIÉS AUX INONDATIONS AU QUÉBEC

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ²	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
1. Adopter une méthodologie standardisée et cohérente de la cartographie des aléas d'inondation	MELCCFP	MSP, MAMH, MRNF et MAPAQ		Terminée	s. o.	s. o.	La production d'un guide méthodologique vient baliser la cartographie des zones inondables et des zones de mobilité des cours d'eau en vue de l'application réglementaire. Ce guide présente notamment les approches à utiliser et les hypothèses à privilégier. Il est mis à la disposition de l'ensemble des intervenants œuvrant dans le domaine.
2. Faire évoluer la méthodologie en fonction des nouvelles connaissances	MELCCFP	MSP, MAMH, MRNF et MAPAQ	En continu	En cours	s. o.	s. o.	À la suite de la publication du guide (mesure 1), la méthodologie de la cartographie des aléas d'inondation évoluera en continu en fonction du développement et de la mise à jour des nouvelles connaissances.
3. Cartographier les aléas d'inondation à l'échelle des bassins versants	MAMH et MELCCFP	MSP, MRNF et MAPAQ	En continu	En cours	8 M\$	8 M\$	Cette mesure vise la production des cartographies des zones inondables et des zones de mobilité des cours d'eau en fonction de la nouvelle méthodologie (mesure 1). Les cartographies seront publiées progressivement à la suite de l'entrée en vigueur du cadre réglementaire modernisé (mesure 5). Le montant de 8 M\$ associé à cette mesure a été investi dans le cadre des travaux portés par le MAMH de 2020 à 2025.
4. Réaliser une délimitation des secteurs inondés au-delà de la cartographie établie	MRNF	MELCCFP, MAMH, MSP, MAPAQ et partenaires	En continu	En continu	s. o.	s. o.	Aucun événement n'a nécessité le déclenchement de la mesure 4 en 2024-2025.

² À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

AXE D'INTERVENTION 2 : RÉGIR ET ENCADRER

OBJECTIF : ASSURER UNE APPLICATION UNIFORME ET RIGoureuse DES RÈGLES D'AMÉNAGEMENT EN ZONES INONDABLES

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ³	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
5. Adopter un nouveau cadre normatif avec une approche de gestion des risques et des impacts sur l'environnement	MELCCFP	MAMH, MSP, MRNF, MAPAQ, MCC, Hydro-Québec, autres ministères concernés et autres partenaires du comité consultatif		Terminée Le cadre réglementaire modernisé a été adopté en juin 2025.	s. o.	s. o.	<p>Dans un contexte de changements climatiques, le cadre réglementaire modernisé s'inspire des meilleures pratiques reconnues de façon à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rehausser la sécurité des personnes et la protection des biens; • accroître la résilience de la population et de la vitalité socioéconomique des communautés québécoises face aux inondations; • maintenir les fonctions écologiques du littoral, des rives et des zones inondables; • évoluer vers une approche par le risque; • intégrer des notions d'imputabilité; • tenir compte des ouvrages de protection contre les inondations. <p>Le cadre réglementaire modernisé permettra une application plus uniforme et rigoureuse des normes visant notamment les zones inondables, et reconnaîtra aussi l'importance de planifier l'aménagement du territoire dans une approche de gestion des risques et dans le respect des normes environnementales, et ce, dans la perspective d'accroître la résilience des communautés aux changements climatiques.</p>

³ À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ⁴	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
6. Apporter les modifications législatives et réglementaires nécessaires à une mise en œuvre rapide du nouveau cadre normatif	MAMH et MELCCFP	MSP, MRNF, MAPAQ et autres ministères concernés		Terminée	s. o.	s. o.	s. o.
7. Faire évoluer le cadre normatif pour tenir compte de l'ensemble des enjeux et des nouvelles connaissances	MELCCFP	MAMH, MSP, MRNF, MAPAQ, MCC et autres ministères concernés	En continu	En cours	s. o.	s. o.	Le gouvernement s'assurera de faire évoluer le cadre normatif en continu, pour tenir compte notamment des nouvelles connaissances.

⁴ À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

OBJECTIF : ÉTABLIR DES RÈGLES ENCADRANT LES OUVRAGES DE PROTECTION

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ⁵	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
8. Établir des règles sur la gouvernance et la responsabilité des ouvrages de protection	MELCCFP	MRNF, MAMH, MSP, MAPAQ et MTMD		Terminée	s. o.	s. o.	<p>Le cadre réglementaire modernisé (mesure 5) inclut l'encadrement réglementaire concernant les ouvrages de protection contre les inondations et établit notamment des normes relatives à la connaissance, à la conception et à la performance des ouvrages, ainsi qu'à leur entretien et à leur surveillance.</p> <p>Afin de diffuser les informations relatives aux ouvrages de protection contre les inondations, un registre public de ces ouvrages sera mis en place et diffusé auprès de la population, du milieu municipal et des diverses parties prenantes.</p> <p>Cette mesure visera également à encadrer l'implantation de nouveaux ouvrages sur le territoire, qui demeurent une option de dernier recours, de même qu'à encadrer les activités pouvant compromettre la sécurité d'un ouvrage.</p>

⁵ À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

AXE D'INTERVENTION 3 : PLANIFIER ET INTERVENIR

OBJECTIF : PLANIFIER À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS LES INTERVENTIONS EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RELATIVES AUX INONDATIONS

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ⁶	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
9. Mettre en place des bureaux de projets pour la planification de l'aménagement des zones inondables à l'échelle de certains bassins versants	MAMH	MELCCFP, MRNF, MSP, MAPAQ et autres ministères et organismes concernés	En continu	En continu	89 M\$	17,9 M\$	<p>L'accompagnement des bureaux de projets depuis 2021 porte fruit. Les partenaires municipaux sont de plus en plus nombreux à s'engager dans une démarche de gestion des risques selon une approche uniformisée et inspirée des meilleures pratiques.</p> <p>Les bureaux de projets poursuivront leurs accompagnements afin d'arrimer les différentes initiatives concourant à la gestion des inondations et d'enrichir la connaissance et la compréhension des enjeux liés aux inondations et à la mobilité des cours d'eau.</p>

⁶. À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

OBJECTIF : SOUTENIR LA MISE EN PLACE DE MESURES DE RÉSILIENCE ET D'ADAPTATION FACE AUX INONDATIONS

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ⁷	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
10. Soutenir la réalisation d'aménagements résilients	MAMH	MSP, MELCCFP, MRNF, MTMD, MCC et MAPAQ	2026	En cours	270 M\$	68,5 M\$	<p>Depuis la mise en place du volet Aménagements résilients du PRAFI, cinq appels de projets ont été lancés.</p> <p>Ce volet vise à soutenir le milieu municipal dans la réalisation d'aménagements résilients en vue d'accroître la sécurité des personnes et la protection des biens dans les milieux bâtis face aux aléas liés aux inondations et à la mobilité des cours d'eau. Il poursuit les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens, par la mise en place de mesures de prévention et de protection; • Promouvoir la résilience des communautés et des écosystèmes, par la réalisation d'aménagements résilients; • Développer les connaissances sur les risques et les solutions d'une problématique ciblée.

⁷. À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ⁸	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
11. Soutenir la mise en place de mesures visant la relocalisation de bâtiments hors de secteurs jugés à risque élevé d'inondation	MAMH	MSP, MELCCFP, MRNF, MTMD, MCC et MAPAQ	2026	En cours	75 M\$	12,2 M\$	<p>Depuis la mise en place du volet Résilience des communautés et relocalisation du PRAFI, quatre appels de projets ont été lancés.</p> <p>Ce volet vise à soutenir des projets de relocalisation et d'immunisation de bâtiments situés dans les zones à risque élevé d'inondation, en vue d'accroître la sécurité des personnes et la protection des biens.</p> <p>Il soutient la mise en œuvre de mesures de relocalisation et d'immunisation de certaines catégories de bâtiments ainsi que les activités d'information et de sensibilisation relatives à la problématique d'inondation ou au contexte de la relocalisation. Il poursuit les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire le nombre de personnes et de bâtiments localisés dans les zones où les risques liés aux inondations sont les plus élevés; • Promouvoir la planification de projets visant à libérer des secteurs à risque élevé d'inondation afin de contribuer à la création de zones tampons entre les cours d'eau et les secteurs urbanisés et de redonner aux cours d'eau leur espace de liberté; • Augmenter la protection des bâtiments patrimoniaux dont le déplacement n'est pas possible et de certains bâtiments municipaux dont l'usage est compatible avec le risque élevé d'inondation.

⁸. À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

AXE D'INTERVENTION 4 : CONNAÎTRE ET COMMUNIQUER

OBJECTIF : AMÉLIORER LA PRÉVISIBILITÉ DES INONDATIONS

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ⁹	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
12. Accroître le réseau gouvernemental de surveillance des cours d'eau ainsi que de prévision et de suivi de l'étendue des crues	MELCCFP	MSP et MRNF		Terminée	s. o.	s. o.	Aucune nouvelle station n'a été implantée en 2024-2025, puisque l'implantation des stations a été achevée en 2023-2024.
13. Acquérir et rendre disponibles les données géospatiales nécessaires à la cartographie des zones inondables	MRNF	MELCCFP, MTMD et MSP	2028	En cours	3 M\$	1,1 M\$	Il n'y a pas eu d'acquisition de données en 2024-2025.

⁹ À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

OBJECTIF : SOUTENIR LA PLANIFICATION

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ¹⁰	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
14. Améliorer la précision des connaissances hydrographiques et altimétriques	MRNF	MELCCFP, MTMD et MSP	2028	En cours	6 M\$	1,8 M\$	<p>Un contrat a permis de valider et de bonifier les données de traverses de cours d'eau (ponts et ponceaux) de deux unités de découpage hydrographique (UDH). Un second contrat a été octroyé en 2024-2025 pour deux autres UDH, mais la réalisation des travaux s'échelonne jusqu'en 2025-2026. La validation et l'ajout de données de traverses de cours d'eau se poursuivront dans de nouvelles UDH au cours des prochaines années.</p> <p>Un contrat de validation terrain a été réalisé pour l'UDH de la rivière Jacques-Cartier.</p> <p>Les 15 premiers UDH du premier niveau de complétude de la Géobase du réseau hydrographique du Québec à haute résolution ont été diffusés en juillet 2025 sur Données Québec.</p>

¹⁰ À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ¹¹	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
15. Documenter la vulnérabilité du cadre bâti	MRNF	MAMH, MSP et RBQ	2028	En cours	5 M\$	3,5 M\$	À ce jour, environ 3,4 millions de géométries de bâtiments ont été produites dans l'ensemble du Québec. Pour les zones de bassins versants couvertes par les bureaux de projets, l'ensemble des empreintes a été produit. De cette proportion, 98 % sont diffusées en données ouvertes et 84 % ont été validées.
16. Recenser et localiser les ouvrages de protection contre les inondations présents sur le territoire	MELCCFP	MRNF, MSP et partenaires	En continu	Terminée	s. o.	s. o.	s. o.
17. Rendre disponibles les données concernant l'évolution des cours d'eau	MRNF	Ministères et partenaires	2028	En cours	5 M\$	4,5 M\$	L'ensemble des rouleaux de photographies aériennes analogiques de la BANQ a été numérisé au terme de l'année 2024-2025, portant le nombre à plus de 94 000 photographies aériennes. Au total, ce sont près de 400 000 photographies qui ont été numérisées jusqu'à maintenant.
18. Développer les connaissances sur l'espace de liberté des cours d'eau	MELCCFP	MRNF, MSP et partenaires		Terminée	8 M\$	0 \$	Les travaux entrepris dans le cadre de cette mesure se poursuivront et contribueront à la réalisation d'autres mesures du Plan.

¹¹ À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

OBJECTIF : ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES SUR LES MEILLEURES PRATIQUES

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ¹²	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
19. Poursuivre et augmenter les collaborations avec les instituts de recherche et faire une veille de l'évolution des connaissances et des meilleures pratiques sur la scène nationale et internationale	MELCCFP	MAMH, MRNF, MSP et MAPAQ		Terminée	5 M\$	0 M\$	Les ministères et organismes ont poursuivi leurs collaborations avec les instituts de recherche à travers les mesures actives du Plan afin d'acquérir des connaissances et d'intégrer les meilleures pratiques en matière de gestion des inondations.

¹² À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

OBJECTIF : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DE L'EXPERTISE RELATIVE AUX INONDATIONS

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ¹³	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
20. Poursuivre et bonifier la formation et la sensibilisation à l'intention des employés municipaux et des autres corps professionnels en lien avec l'application du nouveau cadre normatif	MELCCFP	MAMH, MRNF, MSP et MAPAQ	En continu	En cours	s. o.	s. o.	<p>Le MELCCFP a soutenu financièrement la COMBEQ pour les activités de formation sur le régime transitoire. Près de 150 professionnelles et professionnels du milieu municipal ont pu en bénéficier.</p> <p>À la suite de l'adoption du cadre réglementaire modernisé en milieux hydriques, le gouvernement poursuivra ses activités de formation et de sensibilisation auprès des différentes parties prenantes.</p>

¹³ À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

OBJECTIF : AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION POUR LES DIFFÉRENTS PUBLICS

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ¹⁴	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
21. Évaluer les processus de communication à mettre en place afin d'améliorer le partage des informations liées à l'exploitation des ouvrages de retenue et de protection avec les parties prenantes	MELCCFP	MAMH, MRNF, MSP, Hydro-Québec, autres ministères concernés et partenaires		Terminée	s. o.	s. o.	Aucune nouvelle thématique n'a été ajoutée au contenu Web du MELCCFP, disponible sur Québec.ca, concernant les barrages publics en 2024-2025.
22. Mettre en réseau les informations disponibles et les rendre accessibles aux différents acteurs et au grand public	MRNF	MELCCFP, MAMH, MSP, MTMD, MCC, MAPAQ et partenaires	En continu	En continu	2 M\$	0,01 M\$	Aucune autre thématique n'a été ajoutée sur Québec.ca en 2024-2025.

¹⁴ À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

OBJECTIF : MIEUX DIFFUSER L'INFORMATION SUR LES RISQUES LIÉS AUX INONDATIONS

Mesure	Porteurs	Collaborateurs	Échéance prévue ¹⁵	État d'avancement	Investissements totaux prévus	Investissements totaux engagés	Commentaires et projections
23. Rendre accessible aux citoyennes et aux citoyens une source officielle permettant de savoir si une propriété est située en zones inondables	MRNF	MELCCFP, MAMH, MSP et partenaires	À partir de 2025 et en continu	En cours La diffusion d'une cartographie interactive permettant de savoir si une propriété est située en zones inondables et en zones de mobilité des cours d'eau dépend de la production de la cartographie de nouvelles générations des zones inondables (M3, M5).	1 M\$	1,2 M\$	Les travaux concernant la mise en ligne d'une source d'information officielle permettant aux citoyennes et aux citoyens de savoir si une propriété est située en zones inondables et en zones de mobilité des cours d'eau se poursuivent. Le contenu appuiera la diffusion officielle de la cartographie, qui sera progressivement publiée une fois le cadre modernisé en vigueur.

¹⁵ À la suite des travaux réalisés dans le cadre de la prolongation du Plan 2025-2028, les échéances ont été révisées.

Initiatives novatrices complémentaires



**Affaires municipales
et Habitation**

Québec

